

Interpellation - Le 1er août : une belle fête populaire et moins polluante?

Madame et Messieurs les Municipaux,

Le soir du 31 juillet de chaque année, la Commune organise une fête populaire à l'occasion de la fête nationale. Cette fête est très appréciée de la population, qui vient en nombre profiter du magnifique feu d'artifice et d'un moment de convivialité. À cette occasion, l'Union des Sociétés locales vend, depuis plusieurs années, des boissons et de la nourriture dès le début de la soirée, au plus grand plaisir de toutes et tous.

Cette année, plusieurs d'entre nous ont participé à cette fête, et nous avons constaté que les gobelets utilisés lors de cette manifestation étaient tous en plastiques jetables, de même que le reste de la vaisselle. Or, les pouvoirs publics tentent, depuis plusieurs années, de réduire la quantité de déchets que nous produisons par le biais de diverses incitations aux citoyens et citoyennes.

Il nous semble que la Commune devrait dans ce cas montrer l'exemple, en évitant notamment de produire des déchets là où cela n'est pas nécessaire. Le développement, depuis plusieurs années, d'entreprises fabricant gobelets et vaisselles en plastique lavables et réutilisables a entraîné une facilitation de leur accès. Aujourd'hui les citoyens et citoyennes sont habitués à les voir un peu partout dans les festivals, grands ou moins grands, et à payer pas échant une consigne d'un ou deux francs.

Il nous semble que la Commune devrait dans ce cas montrer l'exemple, en évitant notamment de produire des déchets là où cela n'est pas nécessaire. Nous nous étonnons qu'elle n'ait pas encouragé l'Union des sociétés locales à utiliser de tels verres réutilisables ou ne leur en ait pas mis à disposition. D'autant plus que, lors de la manifestation Fêtons Prilly en juin, on trouvait de tels gobelets consignés aux bars. Dès lors, nous posons à la Municipalité les questions suivantes:

- La commune dispose-t-elle de verres en plastiques réutilisables et autres ?
- La Commune utilise-t-elle cette vaisselle réutilisable pour les événements où elle offre elle-même des boissons ?
- Pourquoi, lors de manifestations publiques, la Commune ne propose-t-elle pas, voire n'impose-t-elle pas l'utilisation de gobelets et vaisselles réutilisables ?
- Est-ce que la situation va changer à court terme?
- Existe-il, au niveau de la commune, une directive concernant la gestion des déchets lors des manifestations ou de manière plus générale, un guide pour des manifestations plus « durables »?

Nous remercions d'avance la Municipalité pour sa réponse à cette interpellation.

Rebecca Joly et Johanna Monney